

 <p><b>ACADÉMIE DE RENNES</b> Liberté Égalité Fraternité</p>	<p>Direction des services départementaux de l'éducation nationale d'Ille-et-Vilaine</p>	<p>MOUVEMENT DÉPARTEMENTAL <b>D'ILLE-ET-VILAINE</b> ENSEIGNANTS 1ER DEGRÉ PUBLIC 2023</p>	Fiche postes à entretien - N° 21
			<p>Postes de CPC aux usages du numérique Mise à jour du 31/03/2023</p>
<p>Division du 1<sup>er</sup> degré - DIV 1 C</p>		<p><u>Renseignements :</u> Mail : <a href="mailto:ce.ien35.rennesouest@ac-rennes.fr">ce.ien35.rennesouest@ac-rennes.fr</a></p>	
<p>Courriel : <a href="mailto:ce.35div1aff@ac-rennes.fr">ce.35div1aff@ac-rennes.fr</a></p>			

Postes de Conseillers Pédagogiques de Circonscriptions aux usages du numérique

**Postes – créés à la rentrée 2023**

Modalités de candidatures et entretien

- Lettres de motivation et CV transmises à la DSDEN 35 - Service DIV1C, pour le 17 mars 2023, par courriel sur l'adresse : [ce.35div1aff@ac-rennes.fr](mailto:ce.35div1aff@ac-rennes.fr)
- Commission d'entretiens en présentiel ou en distanciel uniquement si ces postes sont susceptibles d'être vacants
- Convocation adressée sur l'adresse courriel académique
- Saisie des vœux dans SIAM 1er degré courant avril 2023

Le CPC numérique exerce au sein de deux circonscriptions et en lien avec le pilotage de la stratégie numérique départementale pilotée par l'IEN en charge du numérique (Pacé – St Grégoire ; Combourg – Liffré).

Avant de postuler, il est donc nécessaire de prendre l'attache des inspecteurs de l'éducation nationale des circonscriptions sollicitées pour s'informer des spécificités du ou des poste(s) demandé(s).

Identification des postes de CPC aux usages du numérique	UAI de la circonscription support du poste (Cf. liste des postes MVT 2023) et libellé du support	Territoire d'intervention
CPC auprès des circonscriptions de LIFFRE et COMBOURG	0352762M CPC – TEC RES ED	Intervention à parité sur les circonscriptions de LIFFRE et COMBOURG
CPC auprès des circonscriptions de PACE et SAINT GREGOIRE	0353026Z CPC – TEC RES ED	Intervention à parité sur les circonscriptions de PACE et SAINT GREGOIRE

**Postes de Conseillers pédagogiques numériques de circonscription**

Compétences requises

- Connaître les politiques nationales dont les programmes en vigueur
- Avoir de solides références didactiques et pédagogiques
- Connaître le cadre et le mode de fonctionnement de la formation initiale
- **Avoir des qualités d'analyse, d'expertise et de conseil notamment dans le domaine des usages du numérique**
- Avoir **des qualités de disponibilité, d'écoute et d'organisation**
- Connaître les usages et enjeux pédagogiques du numérique éducatif

### Profil attendu

- Etre titulaire du CAFIPEMF
- **Savoir travailler en équipe et s'inscrire dans les missions attendues**

### Missions

- Participer au suivi et à la formation initiale et continue des enseignants, notamment aux formations numériques départementales
- **Collaborer à la mise en œuvre des politiques nationales, académiques ou départementales.**
- **Contribuer à l'amélioration des résultats des élèves par l'analyse et l'expertise des performances des écoles.**
- Apporter son expérience à la réflexion didactique et pédagogique et promouvoir les usages pertinents du numérique pédagogique.
- **collaborer à la mise en œuvre des actions partenariales au sein des écoles de la circonscription**
- Aider à la décision et apporter une expertise sur les usages pédagogiques du numérique, auprès des IEN, des équipes pédagogiques des écoles et des représentants des collectivités territoriales.

**Le CPC numérique contribuera à la mise en œuvre des usages du numérique dans le cadre des référentiels d'enseignement. Il accompagnera la mise en œuvre des projets numériques nationaux, académiques et départementaux sous le pilotage de l'IEN en charge de la mission numérique.**

**Il est donc indispensable, en préalable à la formulation de toute candidature, de prendre l'attache des IEN de circonscription et de l'IEN en charge de la mission numérique pour s'informer des spécificités du ou des postes susceptibles d'être sollicités.**

### Contraintes du poste :

Il faut envisager, lors des vacances scolaires, de travailler au-delà de la sortie des élèves et avant la pré-rentrée.